

Le traité d'Aix-la-Chapelle, une opportunité à ne pas gâcher

Trente-cinq acteurs économiques et politiques français et allemands se sont réunis vendredi 29 novembre à Schiltigheim pour réfléchir aux moyens de concrétiser les objectifs du traité d'Aix-la-Chapelle.

Du blabla, une boîte vide qui ne va rien changer, ou une opportunité historique ? « Le traité d'Aix-la-Chapelle a été un peu décrié, admet Luc Julien-Saint-Amand. Nous, juristes et acteurs de l'économie transfrontalière, pensons qu'il peut faire bouger les lignes : nos deux pays se sont fixé des objectifs très ambitieux, formalisés dans un contrat qui a le statut juridique le plus fort qui soit. »

L'espoir d'un « New Deal rhénan »

Signé le 22 janvier 2019 à Aachen, le traité dit d'Aix-la-Chapelle sur la coopération et l'intégration entend mettre un tigre dans le moteur franco-allemand, aller plus loin que le traité de l'Élysée scellé cin-

quante-six ans plus tôt en rapprochant les politiques économiques, diplomatiques et de défense des deux pays.

Des « irritants quotidiens »

Pour « créer une passerelle entre le monde juridique et économique et donner de la substance à ce traité », la Chambre de commerce et d'industrie Strasbourg-Eurométropole et le cabinet strasbourgeois Valoris Avocats, dont M^e Julien-Saint-Amand est l'un des associés, ont rassemblé ce vendredi 29 novembre au centre de conférences de l'Aar à Schiltigheim 35 « passionnés de relations franco-allemandes » pour une matinée d'échanges sur le thème « Le traité d'Aix-la-Chapelle, une opportunité d'intégration économique du Rhin supérieur ».

Venus de part et d'autre du Rhin, les participants se sont attelés à apporter leur pierre à la construction du « New Deal rhénan » souhaité par Alexis Lehmann, vice-président de la Fondation Entente franco-allemande en charge de l'économie transfrontalière. Par vidéo interposée, le dé-

puté strasbourgeois Sylvain Waserman (LaREM) leur a d'abord dit tout l'espoir qu'il plaçait dans la nouvelle assemblée parlementaire franco-allemande pour enfin faire converger les droits français et allemand.

Car les dissonances juridiques génèrent des « irritants » très concrets, qui freinent les échanges transfrontaliers : de l'Eurométropole de Strasbourg au Bade-Wurtemberg voisin, par exemple, les vignettes environnementales réglant la circulation des véhicules en cas de pic de pollution ne sont pas basées sur les mêmes critères. « Les Eurodistricts sont la bonne échelle pour avancer, fait valoir le conseiller eurométropolitain Patrick Roger. Les relations transfrontalières n'y sont plus un symbole, mais une réalité quotidienne. »

« Coopération décentralisée »

Précisément, le traité d'Aix-la-Chapelle entrouvre la possibilité auxdits Eurodistricts de déroger aux règles juridiques et administratives nationales.



Dans l'Eurométropole de Strasbourg comme dans le Bade-Wurtemberg, l'incompatibilité entre les vignettes environnementales complique les échanges transfrontaliers.

Photo Archives DNA/Michel FRISON

« La philosophie du texte, c'est "l'Europe des régions", une vieille idée qui remonte à Maastricht en 1992, sourit Tina Waedt de la Chambre franco-allemande de commerce et d'industrie. Mais en rassemblant tous les acteurs politiques au sein d'un Comité de coopération transfrontalière, ce nouveau traité va permettre de trouver ensemble des solutions concrètes adaptées aux besoins locaux. »

« Pour la France, pays très centralisé, la possibilité de créer des règles ne s'appliquant qu'à une zone très localisée est révolutionnaire », pointe Stefan Seidendorf. Le directeur adjoint du Deutsch-Französisches Institut de Ludwigsburg a identifié les priorités : entériner la reconnaissance des diplômes de part et d'autre du Rhin, et « faire sauter le verrou de la directive sur les travailleurs détachés ».

Intensifier leur coopération dans le domaine de la recherche et de la transformation numérique, notamment en matière d'intelligence artificielle, pour créer dans le domaine de la sécurisation des données un écosystème de petites structures faisant fi des frontières, ajoute Marc Lott, président d'Actimags.

Construire une génération bilingue

Et sortir des « tartes à la crème » prévues dans le traité, réclame Claude Froehlicher, président de l'association de parents d'élèves de l'enseignement bilingue Eltern Alsace, pour « construire une génération qui sache réellement s'exprimer dans les deux langues ». Ça favoriserait grandement les échanges économiques, confirme Nicolas Bapst, responsable France d'Europa-Park : « Même si 80 des 300 employés du nouveau parc aquatique Rulantica sont Français, avec la jeunesse actuelle, on a clairement dû revoir nos exigences linguistiques à la baisse. »

Florian HABY